

CFE CGC – FO – SPT 67 – UNSA

Direction des Espaces Publics et Naturels – Direction de la Réglementation Urbaine
Direction de l'Enfance et de l'Éducation – Direction des Sports

IMMEUBLE « AXA » : NON A L'OPEN SPACE !

Nous avons visité l'immeuble « AXA » le 1^{er} mars 2016.

A cette occasion, nous avons fait part de nos interrogations quant aux bureaux « OPEN SPACE ». L'administration nous a répondu qu'il n'était nullement question de bureaux « OPEN SPACE », mais de bureaux paysagers ! Vous voyez la nuance ?

L'expression de « **bureaux collaboratifs** » est également en vogue auprès de l'administration.

Les problèmes de **confidentialité**, de **calme**, de **concentration**, que vous avez été nombreux à soulever, soit par l'intermédiaire des « ambassadeurs », soit à travers l'enquête en ligne proposée en décembre 2015, ne sont **nullement pris en compte**.

L'administration a fixé une règle absolue : il ne peut y avoir plus de **5 % des agents** disposant d'un **bureau individuel**. Pourquoi 5 % ? Pourquoi pas 10 % ou 25 % ? Mystère ...

Pour les autres agents, des **bureaux paysagers**, simplement entrecoupés par des armoires ou des demi-cloisons, avec **plusieurs dizaines d'agents** devraient devenir la norme. Ou tout au moins des bureaux avec **5 ou 6 personnes**.

Par ailleurs, le nombre d'agents prévus dans l'immeuble « AXA » a tendance à augmenter chaque jour.

Lors de l'acquisition de celui-ci une capacité d'accueil d'environ **320 agents** avait été annoncée. Il est maintenant question de **plus de 400 agents** (en y intégrant une soixantaine d'agents appelés « nomades »).

Selon les dires des élus et de l'administration, l'immeuble « AXA » a été acheté notamment pour **améliorer les conditions de travail des agents**. Les choix arrêtés unilatéralement par l'administration ne vont vraiment pas dans ce sens.

Des interrogations subsistent également quant aux fenêtres qui ne peuvent pas être ouvertes, à la climatisation et au chauffage.

Nos craintes s'amplifient encore à la lecture de l'édito du dernier En-Direct (18 février 2016), signé par M. LAPLANE. Il y est écrit : "Avec l'aménagement de l'immeuble 38 RH (ancien immeuble AXA), nous bénéficierons d'une opportunité pour préfigurer ce que seront nos espaces de bureaux du centre administratif, une fois que sera mené ce réaménagement indispensable." (sic)



Les organisations syndicales **CFE CGC**, **FO**, **SPT 67** et **UNSA** demandent que :

- l'administration revoie sa copie,
- les agents soient réellement associés à l'aménagement de leurs bureaux.

La conception du bâtiment est similaire à celle du Centre Administratif : il est facile de déplacer ou de rajouter des cloisons.